

« Il faut que les négociations commerciales se rouvrent avec les distributeurs et qu'ils baissent les prix de détail au moment où les prix de gros baissent », a ajouté Bruno Le Maire.

### Le trimestre anti-inflation : un succès pour le ministre

Le ministre a mis en garde les industriels contre un refus de négocier : « Si jamais les industriels de l'agro-alimentaire refusent de rentrer dans cette négociation, ce qu'évidemment je ne peux pas imaginer, nous emploierons tous les instruments à notre disposition, y compris l'instrument fiscal, pour récupérer des marges qui seraient des marges indues faites sur le dos des consommateurs. »

Bruno Le Maire souhaite également que le trimestre anti-inflation, qu'il a qualifié de « succès », soit prolongé au-delà du 15 juin. « Il faut qu'on trouve le moyen de prolonger sous une forme ou sous une autre cette opération », a-t-il déclaré, alors que l'inflation alimentaire est encore proche de 15 % sur un an.

L'opération trimestre anti-inflation mise en place avec la grande distribution a permis selon le ministre « à des millions de nos compatriotes d'avoir accès à des produits alimentaires dont les prix ont baissé de 13 % au cours des dernières semaines ». Interrogé sur *France Info* sur ce trimestre anti-inflation, le patron d'Intermarché Thierry Cotillard a déclaré que sa prolongation serait conditionnée à la « participation des industriels à l'effort pour baisser les prix », même s'il a annoncé que l'opération allait se poursuivre sur certains produits.

### Un pic d'inflation attendu en juin

Mais la réunion du jour ne se fera qu'avec les distributeurs. Une seconde réunion avec les industriels est prévue « dans un second temps », à une date qui reste à définir, indiquait Bercy la semaine dernière. Le coût de certaines matières premières baisse depuis quelques mois, sans que cela se traduise nécessairement dans les prix en supermarché.

« On voit que le marché se retourne, j'ai des chiffres très précis : on a le beurre qui est à -60 %, on a le fret maritime qui est à -80 % donc on aimerait pouvoir répercuter (cette baisse) » sur les prix en rayon, a expliqué Thierry Cotillard.